



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

L'allocation maternité fête ses 10 ans: bilan et perspectives

Demain, 1er juillet 2015, l'assurance maternité fête ses 10 ans. A l'occasion de cet anniversaire, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) en collaboration avec Profa, le Syndicat des services publics (SSP) et le service social du CHUV, invite à un colloque qui dressera un état des lieux et esquissera des pistes de réflexion pour l'avenir.

La Suisse est le dernier pays d'Europe à avoir introduit une assurance maternité le 1er juillet 2005. Une vingtaine de projets ont été élaborés avant que cette assurance soit acceptée en votation populaire, 60 ans après l'adoption de l'article constitutionnel.

L'allocation fédérale de maternité assure 80% du salaire pendant les 14 semaines suivant l'accouchement. Bien que modeste en comparaison avec les Etats voisins, cette allocation représente une amélioration importante pour la santé des mères et des nourrissons. Elle bénéficie également à la relation entre la mère et l'enfant et au couple, dans la réorganisation de la vie quotidienne.

Pourtant, des problèmes persistent et des questions demeurent sans réponse. Pourquoi les femmes craignent-elles autant d'annoncer leur grossesse sur le lieu de travail? Quid du salaire versé en cas d'hospitalisation du nouveau-né ou de la femme à la suite d'un accouchement difficile? Les conditions de travail sont-elles systématiquement aménagées afin de protéger la santé de la femme enceinte et de l'enfant? Comment expliquer les réticences envers le congé paternité dont l'absence contribue à renforcer le partage traditionnel des tâches entre les parents?

Ce colloque, qui se tiendra le 7 octobre 2015 au Palais de Rumine à Lausanne, propose un état des lieux à partir de regards croisés de professionnel•le•s de la santé, d'expert•e•s et de représentant•e•s des milieux politique, syndical et patronal. Ces regards permettront de dresser un bilan des bénéfices acquis et d'identifier les principales lacunes ainsi que les perspectives d'amélioration pour une meilleure protection des femmes enceintes et des mères qui travaillent.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30/06/2015

Renseignements complémentaires : DTE, Magaly Hanselmann, déléguée à l'égalité et cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), 079 663 75 55

Inscriptions sur : www.vd.ch/egalite

Fichiers à télécharger :

[Programme colloque 10 ans allocation maternité](#)